

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 06/12/2018

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, LEDOUX B, Mme LABRUE M.

Excusés : M. PASCAL N, VALETTE C,

Absents : Mme VALADE RASTOUIL, M. RETIF B, Mme BREULAUD G.

PAS LE QUORUM, réunion reportée.

Séance du 17 décembre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 15/12/2018

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, PASCAL N, Mme BREULAUD G.

Excusés : MM. LEDOUX B, VALETTE C, Mme LABRUE M.

Absents : Mme VALADE RASTOUIL, M. RETIF B.

Secrétaire de séance Monsieur PASCAL Nicolas.

- RIFSEEP (Primes annuelles agent : IFSE et CIA) :

Suite à l'avis favorable de la CTP du centre de gestion, après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette décision à l'unanimité.

- Convention groupement de commande énergie avec le SDE24 :

Convention groupement commande énergie avec le SDE24 : Monsieur le Maire présente la convention proposée, après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette convention à l'unanimité, et autorise le Maire à signer la convention d'achat groupé.

- Diagnostic énergétique de la Commune pour l'éclairage public :

Suite au diagnostic qui présente un bon résultat, seul 2 lampadaires sont à changer. Prévoir une coupure de l'éclairage à partir de 22 heures.

- Convention poteaux incendie :

Devient payant : Soit par AGUR (54 € par bouche incendie, mais font l'entretien), soit par les Pompiers (24 € par bouche incendie mais ne font pas l'entretien). Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de signer une convention avec la Société AGUR, décision adoptée à l'unanimité, et autorise le Maire à signer cette convention avec la Société AGUR.

- Prévoir un bilan énergétique pour la salle des fêtes par le SDE24 moyennant la somme de 250 €. Avant de prévoir des travaux de rénovation de la salle des fêtes (isolation, chauffage et extension).

- Projet de travaux Salle des fêtes :

Présentation du projet d'extension réalisé par l'architecte M.DELAGE de Montpon Ménéstérol.

Prévoir demande de devis et demande de prêt pour le financement. Le conseil municipal autorise M. le Maire à prospecter et demander des devis pour ce projet.

- *Projet de piscine couverte à Montpon :*

Monsieur le Maire présente le projet de piscine couverte proposé par le Maire de Montpon à la Communauté de Commune. Ce projet paraît comme une dépense irraisonnée vu le territoire.

A voir si possibilité de faire intervenir un privé pour diminuer le coût. Bloque trop de trésorerie pour le territoire, surtout pour le fonctionnement.

Monsieur le Maire propose de faire un référendum au sein de la population.

- *Achat de broyeur de végétaux :*

Afin de broyer les végétaux issus de la taille et de la tonte, humus pour la commune et pour les gens de la Commune qui seront intéressés.

- *Travaux logement (maison TRENAT-DURET) :*

Les travaux suivent leur cours, cloisonnement terminé.

- *Logement (anciennement occupé par Mme OLLIER-LUCZAK) :*

Nouveaux locataires depuis le 1^{er} décembre, M et Mme JOUANNE.

- *Entretien cimetière :*

Prévoir enherbage du cimetière, au moins celui d'Eygurande.

- *DM virement de crédits :*

Versement AC CCIDL : + 990 € Dépenses imprévues : - 990 €

- *Présentation de l'adressage :*

Réunion prévue jeudi soir (le 20 décembre) à 17h30 au foyer.

Fin de la séance à 20 heures

Le Maire.

Guy PIEDFERT